

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le jeudi 30 septembre 2021 à 13 h, le tout en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut.

Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola, est absent.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 13 h.

RÉSOLUTION CA21 170276

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 septembre 2021 à 13 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Lionel Perez Souligne la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et souhaite qu'une réflexion collective ait lieu. Il indique par ailleurs qu'Ensemble Montréal adopte le principe de Joyce et explique en quoi il consiste.



PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

• Patrick Dufresne	Aménagement de la rue Légaré
• Shiny Kushha	Réparation des lumières de rue sur l'avenue Madison
• Koffi Doumon	Hippodrome – Namur – De la Savane – complexe sportif
• Tamara Lipcovich	Don d'un banc de parc
• Malaka Ackaoui <i>Conseil communautaire NDG</i>	Ordonnance pour une murale au 5533, chemin Upper-Lachine
• Véronique Barbet	Piste de course devant l'école secondaire Saint-Luc

La période de questions et de demandes du public de 30 minutes est maintenant terminée.

* en annexe au présent procès-verbal, la liste complète des questions des citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RÉSOLUTION CA21 170277

ORDONNANCE - 5533, CHEMIN UPPER-LACHINE

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'édicter l'ordonnance numéro OCA21 17052 en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), afin de permettre la création d'une murale sur la façade ouest de l'édifice privé situé au 5533, chemin Upper-Lachine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1218268003



L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 13 h 25.

Gracia Kasoki Katahwa
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA21 170276 à CA21 170277 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

ANNEXE : Liste complète des citoyens inscrits et leurs questions.



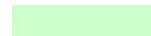
Questions du public – CA du 19 mai 2020

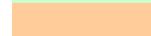
Questions du public – Séance extraordinaire du 30 septembre 2021 à 13 h.

Les questions ont été soumises par les citoyen.ne.s via le formulaire en ligne. Les questions au présent tableau sont telles que rédigées par les citoyen.ne.s

	Prénom	Nom	Organisme représenté (s'il y a lieu)	Sujet de la question	Question
1	Patrick	Dufresne	Urgences-santé	Aménagement de la rue Légaré	La rue Légaré est un capharnaüm depuis son réaménagement face à l'hôpital générale juif. Il y a très peu des débarcadères alors les gens arrêtent n'importe où. Une seule voie est maintenant disponible vers le nord, alors les gens arrêtent dans la voie et les autres véhicules doivent passer à contresens. Cela est très dangereux, encore plus pour la voie cyclable qui a été aménagée. Même moi en ambulance nous avons de la difficulté à passer, même en urgence. Que fera l'arrondissement pour améliorer la circulation sur cette portion de rue?
2	shiny	kushna		Réparer les lumières de la rue madison à ndg.	Bonjour, Ceci est pour avoir votre support afin que les toutes les lumières de la rue madison entre sherbrooke et maisonneuve dans ndg soient allumées dès qu'il fasse noir car c'est dangereux et cela fait peur de marcher pour rentrer chez nous, situé au fond de la rue, en rentrant des cours de soir. Ceci est urgent car on s'est fait suivre à plusieurs reprises et même la police n'arrive pas à nous aider car on ne peut pas prendre de photo du monsieur dans le noir. Merci beaucoup pour votre aide.
3	KOFFI	DOUMON		Hippodrome -Namur-de la savane	Dans la Presse du 2 août dernier, l'arrondissement se classe avant-dernier pour les installations. Est-ce que l'arrondissement compte signifier une réserve foncière pour étudier la possibilité d'y construire un complexe sportif comme Claude Robillard?
4	tamara	lipcovich		Donation of a park bench	In memory of my deceased husband, for MAcDonald Park where we would walk, preferably choosing the location in the park.

5	Malaka	Ackaoui	Conseil Communautaire NDG	Ordonnance anti-graffiti afin de permettre la création d'une murale sur la façade ouest de l'édifice privé situé au 5533, chemin Upper- Lachine	Monsieur McQueen, Suite à l'invitation reçue au CCNDG, nous avons besoin de plus amples explication: 1- Nous ne comprenons pas l'intention de créer une murale sur l'édifice mentionné, puisqu'il s'agit d'un édifice très fenêtré avec peu de murs pleins et aucun graffiti. La façade ouest est très propre, mais trop étroite et peu visible. Est-ce possible que l'adresse indiquée au courriel soit erronée? Voir lien de photos extraites de Google : https://1drv.ms/w/s!AtjJ4xCVwkY2gdBqEFGoWcwl7ImBYQ?e=NuVeFQ 2- Nous n'avons pas réussi à trouver les informations pertinentes au sujet de cette ordonnance sur le site de notre arrondissement. Serait-il possible à l'avenir de nous envoyer les liens directs aux documents afin de nous assurer de bien accéder à ces informations?
6	Véronique	Barbet		Piste de course devant l'école secondaire St Luc	Serait-il possible d'installer de nouveaux panneaux à l'intérieur et à l'extérieur de la piste, interdisant l'accès de la piste de course aux vélos et aux chiens ? Ceci éviterait des altercations entre les citoyens et clarifierait la situation. Merci

 : question lue par l'arrondissement

 : question posée en direct par le citoyen

